

REPLACEMENT DE TRAINS PAR DES AUTOBUS.

Depuis le dimanche 8 octobre 1950, le service des trains de voyageurs est supprimé sur les lignes :

64 Ypres - Roulers

65 entre Menin et Roulers

67 Comines - Le Touquet

69 entre Poperinge et Abeelee.

Le régime tarifaire des chemins de fer est exclusivement d'application sur ces nouveaux service d'autobus.